

Les zones humides dans un programme de travail de l'IPBES : Inspirer l'action

Résumé

En dépit de nombreuses difficultés, la plateforme de l'IPBES et son premier programme de travail ont réussi à livrer des synthèses des connaissances sur les enjeux en matière de biodiversité et de services écosystémiques. Le deuxième programme de travail de l'IPBES est en mesure de renforcer son impact potentiel sur la société s'il demande que les produits proposés comprennent des synthèses des connaissances sur les moyens d'agir pour réduire la perte de biodiversité et de gérer de manière durable les contributions de la nature à l'humanité. Les zones humides sont des exemples typiques d'écosystèmes sous pression qui, à l'échelon mondial, apportent d'importantes solutions fondées sur la nature pour atteindre les Objectifs de Développement Durable et les cibles en matière de conservation de la biodiversité. Les délégations nationales peuvent s'attacher à ce que le prochain programme de travail de l'IPBES inspire les secteurs public et privé et la société civile, et les incite à agir, en braquant les projecteurs sur des mesures pratiques porteuses de changement, en embrassant et adoptant les solutions fondées sur la nature – celles qu'offrent les zones humides, par exemple – et en faisant en sorte que le nouveau programme de travail associe étroitement la société.

Quatre messages clés pour les délégations nationales aux négociations de l'IPBES :

Les délégations nationales sont invitées à envisager de prendre les mesures suivantes dans leurs préparatifs, leur conduite et leur suivi de la plénière de l'IPBES à Paris :

- **Communiquer** et faire en sorte que l'importance de la biodiversité et des contributions de la nature à l'humanité pour résoudre les problèmes de changements mondiaux reçoive une couverture médiatique, afin d'augmenter la prise de conscience.
- **Négocier** un programme stratégique de l'IPBES renforçant les connaissances sur les moyens réellement efficaces d'inverser la perte actuelle de biodiversité et de ses contributions à l'humanité pour préparer un avenir plus positif.
- **Dialoguer** avec les secteurs public et privé ainsi qu'avec la société civile pour déterminer comment votre travail, à l'IPBES, peut inspirer l'action et faciliter un changement sociétal.
- **Traduire** les résultats de la plénière de l'IPBES en messages clairs, tant dans leur pertinence que dans leur sens, pour votre pays, vos acteurs et vos défis sociaux en mettant, par exemple, en valeur les solutions fondées sur la nature qui ont déjà prouvé leur efficacité, comme celles qu'offrent les zones humides.

Les enjeux

À la 7^e plénière de l'IPBES, à Paris, il y aura deux éléments majeurs : l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques et le nouveau programme de travail. L'élaboration du rapport mondial est une réalisation certes remarquable mais ses résultats pointent vers une perte continue de la biodiversité et de ses contributions au bien-être des êtres humains. Les produits proposés pour le nouveau programme de travail de l'IPBES couvrent d'importantes lacunes dans les connaissances, en particulier sur les liens entre les causes profondes et les impacts. Toutefois, l'intérêt politique des produits pourrait être amélioré si, en intégrant des synthèses des connaissances sur les mesures pratiques, ils inspiraient une action en connaissance de cause des secteurs public et privé et de la société civile. Les solutions fondées sur la nature que fournissent les zones humides ont prouvé leur efficacité dans la lutte contre les causes profondes et les impacts de la perte actuelle de biodiversité et de ses contributions à l'humanité.



Il est probable que l'évaluation mondiale de l'IPBES pointe dans la même direction que les évaluations mondiales précédentes : la biodiversité continue de disparaître à un rythme alarmant, ce qui menace la contribution de la nature à l'humanité et il n'y a guère de chances que nous atteignons la majorité des Objectifs d'Aichi avant 2020. Les zones humides et la biodiversité qu'elles abritent et soutiennent sont particulièrement menacées, alors que la contribution de ces milieux particuliers à l'humanité est cruciale pour le bien être des populations, en particulier dans des régions arides comme le bassin méditerranéen. Les Perspectives Mondiales des Zones Humides, récemment publiées par la Convention de Ramsar, font état d'une perte mondiale de 35 % des habitats de zones humides entre 1970 et 2015, et révèlent que 25 % des espèces tributaires des zones humides, dont l'état de conservation a été évalué, sont menacées d'extinction au plan mondial. Dans la région méditerranéenne où les pénuries d'eau vont de pair avec la croissance démographique, le pourcentage de disparition des zones humides est encore plus élevé : 48 % entre 1970 et 2013, tandis que 36 % des animaux dépendant des zones humides, qui ont été évalués dans cette région, sont menacés d'extinction au plan mondial (Les zones humides méditerranéennes : enjeux et perspectives 2).

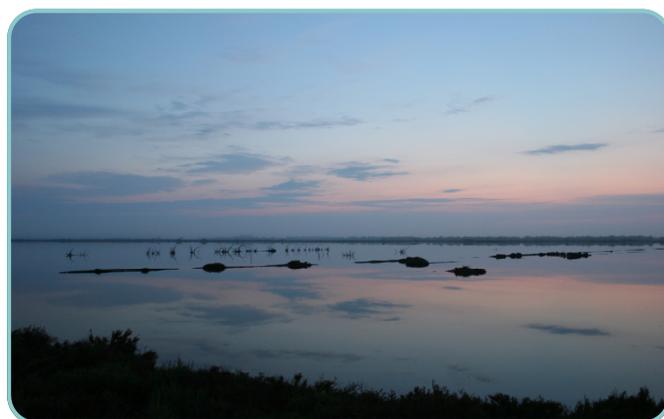


© T. Galewski / Tour du Valat - Mer de Galilée

Les gouvernements continuent de faire preuve d'engagement dans la lutte contre les changements climatiques et la crise de la biodiversité, au niveau politique dans le cadre des conventions mais aussi par des actions plus concrètes. Ainsi, depuis dix ans, les pays méditerranéens n'ont pas cessé d'inscrire des sites à la Convention de Ramsar malgré les fluctuations des marchés économiques et les problèmes de migration (Les zones humides méditerranéennes : enjeux et perspectives 2). Toutefois, l'impact réel de ces actions n'est pas encore suffisant pour réduire la perte de biodiversité ou améliorer le bien-être humain. Les interdépendances entre l'homme et la nature et, en conséquence, la nécessité d'être plus efficaces dans la protection de la biodiversité et des services écosystémiques pour veiller au bien-être humain futur, figurent dans l'évaluation thématique proposée sur les liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (produit 1a) dans le nouveau programme de travail de l'IPBES.

Les évaluations à elles seules ne sauraient pas mettre un terme à la perte actuelle de biodiversité, améliorer la résilience à long terme des contributions de la nature au bien-être humain ou garantir que les ambitions mondiales relatives aux Objectifs de Développement Durable se concrétisent. L'IPBES, qui est une interface science-politique stimulant la sensibilisation et l'échange de connaissances sur la biodiversité et les services écosystémiques, pourrait jouer un rôle fondamental en donnant les moyens aux acteurs de la société, parallèlement aux gouvernements, d'accomplir un changement réel en faveur de la conservation de la nature. Une plus grande sensibilisation des acteurs locaux à la manière dont ils peuvent gérer de façon durable les zones humides côtières pour assurer l'alimentation, la qualité de l'eau et la protection contre les inondations peut, par exemple, aboutir à une gestion locale partagée en faveur du maintien de zones humides côtières fonctionnelles et en bonne santé que l'on cessera de considérer comme des sites de construction potentiels. À l'occasion de la plénière de l'IPBES à Paris, les délégations nationales peuvent renforcer l'importance politique et sociale du prochain programme de travail de l'IPBES en faisant en sorte que les produits proposés déterminent quelles actions peuvent réellement enrayer la perte actuelle de biodiversité.

Dès qu'ils ont eu conscience de la nature des mesures radicales qui s'imposent pour lutter contre les changements climatiques, les scientifiques, les ONG, l'industrie et le grand public (y compris les jeunes) se sont dressés pour exprimer leur appui à l'adoption de ces changements transformateurs dans les politiques et sur les marchés de l'alimentation et de l'énergie. La société appuie aussi la conservation de la nature et la contribution de la nature à l'humanité, et le nouveau programme de travail de l'IPBES offre l'occasion de mobiliser cet appui des secteurs public et privé mais aussi de la société civile.



© M. Thibault / Tour du Valat - Etang du Fangassier

Même si l'IPBES a dû courir avant même de savoir marcher, son premier programme stratégique a réussi à donner un élan au développement du suivi de la biodiversité et des services écosystémiques et il continue de stimuler la génération de données à l'échelle mondiale tout en s'efforçant de rester ouvert à toutes les connaissances, toutes les cultures et toutes les valeurs. Avec ce deuxième programme de travail, les délégations nationales peuvent faire en sorte que l'IPBES inspire le secteur public, le secteur privé et la société civile et les incite à prendre des mesures inclusives, en connaissance de cause, pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Une évaluation thématique proposée sur les liens d'interdépendance entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé (produit 1a) peut aller bien au delà de l'identification des liens et préciser par exemple pour quels défis majeurs existent des solutions fondées sur la nature qui ont prouvé leur efficacité.

La conservation des zones humides est une solution fondée sur la nature pour atteindre les Objectifs de Développement Durable

L'IPBES et la Convention de Ramsar ne cessent de répéter que les zones humides sont cruciales pour atteindre les Objectifs de Développement Durable. Typiquement, les zones humides jouent un rôle vital dans la protection des êtres humains et des infrastructures contre les risques tels que les inondations, sont le garant de la sécurité de l'eau et de l'alimentation, et épurent l'eau pour qu'elle puisse être utilisée par l'homme et l'industrie. Pourtant, ces écosystèmes sont aussi ceux qui souffrent le plus des pressions exercées par les changements mondiaux. Parmi les exemples concrets des contributions des zones humides à la nature et à l'humanité, on peut citer :

- Les tourbières et les herbiers marins qui stockent et piègent des quantités importantes de carbone, contribuant ainsi aux solutions contre les changements climatiques.
- Les mangroves et les lagunes qui sont des habitats de croissance vitaux pour des espèces d'intérêt international pour la conservation comme l'anguille, ainsi que des espèces qui sont une importante source alimentaire, comme le bar.
- Les mares temporaires qui prolongent les périodes de pâturage dans les climats méditerranéens tout en fournissant des habitats à de nombreuses espèces endémiques, notamment des plantes, des invertébrés et des amphibiens.
- Les lacs salés, les chotts et les sebkhas qui sont des lieux de nidification d'importance cruciale pour les oiseaux comme les flamants, tout en contribuant à la sécurité alimentaire et en fournissant des ressources économiques (par exemple, le sel).
- Les zones humides côtières qui protègent les sites insulaires contre l'élévation extrême du niveau de la mer et l'intrusion de sel.
- Les marais et les forêts riverains qui protègent les terres agricoles et les villes en absorbant l'eau des rivières en crue.
- Les rivières qui fournissent de l'eau à l'agriculture et abritent par ailleurs de nombreuses espèces endémiques de plantes, de poissons et de mollusques.
- Les zones humides urbaines qui sont des refuges pour la biodiversité, tout en réduisant les températures et en accueillant de nombreuses expériences et activités culturelles (par exemple, inspiration, natation, pêche).

Des systèmes de zones humides fonctionnels et en bonne santé sont de puissantes solutions fondées sur la nature et cette puissance a été démontrée dans des études de cas. Les délégations nationales peuvent veiller à ce que le nouveau programme de travail de l'IPBES comprenne des synthèses des connaissances sur les solutions fondées sur la nature que sont ces écosystèmes, entre autres, pour définir les mesures qui peuvent déjà être prises.

IPBES : du possible à l'impact

Les résultats du programme de travail de l'IPBES ne contiennent aucune obligation pour les délégations nationales, le secteur public, le secteur privé ou la société civile de changer leurs politiques ou leurs plans d'activités ou de gestion. Les délégations nationales peuvent s'assurer que l'IPBES joue intégralement son rôle en soutenant le processus de développement réaliste, réalisable et mesurable des objectifs pour la biodiversité après 2020 ainsi que les progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Les produits et les groupes de travail de l'IPBES pourraient, outre identifier les pressions qui doivent être allégées de toute urgence, inclure des recommandations factuelles sur la conception de mesures de conservation efficaces et de projections modélisées montrant comment faire pour que les scénarios futurs désirables se concrétisent – parce que ces résultats pourraient déclencher des changements réels, efficaces et positifs pour la nature et le bien-être humain. Il convient de définir des mesures efficaces pour transformer réellement les résultats pour la nature et le bien-être humain. Les solutions fondées sur la nature qui abordent simultanément les questions de conservation de la biodiversité et de développement durable peuvent être particulièrement précieuses.

En pratique, les délégations nationales peuvent préparer, conduire et donner suite à la plénière de l'IPBES à Paris par les moyens suivants :

- **Communiquez** l'importance de la conservation de la biodiversité et des contributions de la nature à l'humanité. Une **couverture médiatique** internationale du GIEC a suscité un grand nombre de communiqués de presse, de programmes d'éducation, d'initiatives des entreprises et d'investissements de recherche. L'IPBES n'a pas (encore) le même genre d'exposition. Commencez dès maintenant en communiquant ce que sont, à votre avis, les éléments clés de la plénière à venir, ce qui est en jeu, et expliquez quelles contributions des partenaires – société, entreprises et chercheurs – peuvent avoir un impact.
- **Les perspectives d'avenir** devraient former le chapitre final de toute évaluation de l'IPBES. C'est une chose formidable que le programme stratégique de l'IPBES comble un plus grand nombre de lacunes dans les connaissances mais il faut donner plus d'emphasis aux informations qui aboutiront à des décisions avisées réellement en mesure de conduire à des **scénarios d'avenir plus positifs**.
- **Des mesures concrètes**, pour avoir des résultats positifs, ont besoin d'un mélange d'éléments sociaux et techniques fondamentaux. En préparation de l'IPBES et après la plénière, les délégations nationales peuvent **dialoguer avec les acteurs de la société et les entreprises** sur la manière dont ils estiment que les activités de l'IPBES doivent être perçues puis traduites en mesures et actions.
- **L'application** des solutions fondées sur la nature n'est vraiment efficace que si les acteurs de la société sont conscients des enjeux et participent. Après la plénière de l'IPBES, il ne faut **pas se contenter de communiquer** les résultats sur les tendances négatives mais mettre en lumière les mesures que vous jugez particulièrement prometteuses dans le contexte de votre pays, pour vos problèmes de bien-être humain et de changements mondiaux.



© L. Chazée / Tour du Valat - Lac Prespa

La présente prise de position a été élaborée avec l'aide de la Tour du Valat, un institut de recherche sur la conservation des zones humides méditerranéennes et de MedWet, une Initiative régionale Ramsar. Pour d'autres informations, veuillez contacter : Ilse Geijzendorffer (geijzendorffer@tourduvalat.org) ou Alessio Satta (Satta@medwet.org).

Autres lectures :

Convention de Ramsar sur les zones humides (2018). Perspectives mondiales des zones humides : État mondial des zones humides et de leurs services à l'humanité. Gland, Suisse : Secrétariat de la Convention de Ramsar, disponible à l'adresse : <https://www.global-wetland-outlook.ramsar.org/outlook>

Observatoire méditerranéen des zones humides (2018). Les zones humides méditerranéennes : enjeux et perspectives 2 : Solutions pour des zones humides méditerranéennes durables. Tour du Valat : Geijzendorffer I.R., Chazée L., Gaget E., Galewski T., Guelmami A. et Perennou C. Disponible à l'adresse :

<https://tourduvalat.org/actualites/communique-de-presse-evenements-climatiques-extremes-perde-de-la-biodiversite-et-si-les-zones-humides-etaient-une-partie-de-la-solution/>.

Geijzendorffer, I.R., van Teeffelen, A.J., Allison, H., Braun, D., Horgan, K., Iturrate-Garcia, M., Santos, M.J., Pellissier, L., Prieur-Richard, A.H., Quatrini, S., Sakai, S. and Zuppinger-Dingley, D. (2017). How can global conventions for biodiversity and ecosystem services guide local conservation actions?. *Current opinion in environmental sustainability*, 29: 145-150. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2017.12.011>

Lindenmayer, D.B., Piggott, M.P. and Wintle, B.A. (2013). Counting the books while the library burns: why conservation monitoring programs need a plan for action. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 11(10):549-555. <https://doi.org/10.1890/120220>

Mace, G.M., Barrett, M., Burgess, N.D., Cornell, S.E., Freeman, R., Grooten, M. and Purvis, A. (2018). Aiming higher to bend the curve of biodiversity loss. *Nature Sustainability*, 1 (9):448. <https://doi.org/10.1038/s41893-018-0130-0>